

**ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DES
« VIGNERONS DE BEAUREGARD »
Vendredi 12 Avril 2013**

LIEU :

Salle Saliste – 45 Avenue du Général de Gaulle – 69230 ST GENIS LAVAL.

- ➔ 18h30 - 19 h : accueil et émargements
- ➔ 19 h : début de l'assemblée : 180 parrains convoqués
112 présents
25 pouvoirs.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Mot du président
- 2 - Exposé des origines de la vigne à St Genis Laval, par Mme Emmanuelle JOLY. (Exposé en annexe).
- 3 - Présentation et intervention de Régis DESCOTES, Vigneron à Millery, pressenti pour le suivi de notre vignoble, et l'élaboration du vin du domaine de Beauregard.
- 4 - Lecture synthétique des statuts et du règlement intérieur, et synthèse de la convention avec la Mairie.
- 5 - Planning des interventions pour la plantation du vignoble et participation des membres de l'association pour le palissage des vignes et l'arrosage.
- 6 - Lecture de la liste des candidats au Conseil d'Administration.
Présentation des candidats – vote groupé à l'unanimité.
- 7 - Questions diverses : des renseignements techniques sur la vigne et le vin ont été demandés à Mr Régis DESCOTES.

La séance est levée à 20h45.

- 8 - Pot de l'amitié pour clôturer notre assemblée générale.

1 – Mot du président PIERRE ZACHARIE ;

Mot de bienvenue à cette assemblée très fournie de parrains.

OBJET DE L'ASSOCIATION :

Rétablir la vigne sur le parc de Beauregard (aspect patrimonial)

Etre l'un des acteurs agissant dans le cadre du plan directeur.

Mise à disposition par la mairie du terrain à titre gratuit.

La Commune est membre de droit de l'association et du Conseil d'administration.

Auto consommation du vin par les parrains.

Une assemblée générale qui se réunit une fois par an, date fixée au plus près de la St Vincent.

2 – Exposé de Mme Emmanuelle JOLY sur les origines de la vigne et du vin à Saint Genis-Laval. (Exposé en annexe N° 1).

3 – Présentation puis intervention de Régis DESCOTES, vigneron à Millery, en Coteaux du Lyonnais.

La vigne s'est implantée 40 ans avant J. C.

Zone géographique du vignoble des Coteaux du Lyonnais :

→ Limite Nord avec le Beaujolais

→ Limite Sud avec les Côtes Rôties – Condrieu.

Implantation en deux étapes :

1 - de l'Antiquité au Moyen -Age

2 - du 16^{ème} siècle au 19^{ème} siècle

Les ordres religieux ont fortement contribué à cette deuxième période. Il y aura jusqu'à 12 500 ha de vigne, et le Domaine de Beauregard aura jusqu'à 6 ha.

Puis la crise phylloxérique anéantit tout le vignoble du lyonnais à la fin du 19^{ème} siècle.

Après la Seconde Guerre Mondiale, reprise de la création du vignoble (1948), quelques personnalités régionales créant :

« LA FEDERATION DES VINS DU LYONNAIS »

1952 - Création de l'appellation VDQS (Vin Délimité de Qualité Supérieure).

1972 - Demande de création de l'appellation d'origine contrôlée (AOC) qui sera obtenue en 1984.

La zone d'Appellation des Coteaux du Lyonnais est de 7 340 ha. A ce jour, 350 ha sont en production.

St Genis-Laval n'ayant plus de vigne, ne fait pas partie de la zone AOC retenue. Cependant, l'autorisation d'y planter un vignoble nous est accordée par les instances viticoles.

Le Domaine de Beauregard aura donc 2 cépages :

- ➔ GAMAY (vin rouge)
- ➔ CHARDONNAY (vin blanc).

4 – Présentation par Frédéric THIOLLIER des principaux éléments constitutifs des Statuts et du Règlement intérieur de notre association.

STATUTS : (voir Annexe N° 2)

- => Autorisation de réintroduction de la Vigne à Beauregard.
- => Composition de l'Association.
- => Composition du Conseil d'Administration et du Bureau.

REGLEMENT INTERIEUR : (voir Annexe N° 3)

- ⇒ Modalité du Calcul de la Cotisation annuelle.
- ⇒ Parrainage
- ⇒ Conduite du vignoble

5 – Planning des Interventions.

Sauf évènement imprévu, les dates ci-après ont été retenues.

Après plantation des ceps par le pépiniériste, Ets BATAILLE, le jeudi 15 Mai, des travaux pour le palissage et l'arrosage des ceps seront effectués dès la fin de la plantation.

Mr Jean BLANC assurera l'entretien du vignoble tout au long de l'année.

6 – Lecture de la liste des membres du conseil d’administration élus lors de cette assemblée générale

Présentation des postulants acceptés.
Vote groupé et accepté à l’unanimité.

Pierre PINAUD
Abel MOURLON
Fernande DULAC
Emmanuelle JOLY
Michel LACAILLE-DESSE
André GRILLON

7 – Questions diverses.

Ce sont essentiellement des questions d’ordre technique qui sont posées, questions auxquelles Régis DESCOTES a répondu avec compétence.

La séance est levée à 20h45.

Pot de l’Amitié pour sceller cordialement cette première assemblée générale des Vignerons de Beauregard.

Secrétaires : Abel MOURLON et Hervé du CHAFFAUT